



LIVRET
D'ACCUEIL

des nouveaux agréés
Assistants Maternels





SOMMAIRE



CHAPITRE 1

PRESENTATION DU SIVOM VAL DE BANQUIERE

CHAPITRE 2

LES SERVICES DU PÔLE PETITE ENFANCE
SIVOM VAL DE BANQUIERE

1. Le numéro Unique du Relais Petite Enfance (RPE)
2. Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance ?
3. Le personnel
4. Les missions du Relais Petite Enfance
5. Les missions du RPE auprès des familles et des Assistants Maternels
6. Le RAM (Relais Assistants Maternels)
7. Professionnalisation
8. Partenaires

LES AUTRES SERVICES DU PÔLE PETITE ENFANCE

1. Les crèches
2. Les ludothèques
3. Les lieux d'accueil enfants-parents

Le site internet du SIVoM (rubrique "Petite enfance") et la page Facebook contiennent de nombreuses informations :

www.sivomvaldebanquiere.fr

www.facebook.com/sivomvaldebanquiere





La politique de la petite enfance est bien plus qu'une question d'accueil des tout-petits. Elle constitue le socle sur lequel se bâtit l'avenir de notre société. Investir dans la petite enfance, c'est investir dans l'épanouissement des générations futures, dans l'égalité des chances et dans la cohésion sociale.

Pourtant, les bénéfices d'une politique ambitieuse en matière de petite enfance ne font aucun doute, notamment sur le développement cognitif, émotionnel et social du jeune enfant. Offrir un accueil de qualité dès le plus jeune âge, c'est favoriser l'apprentissage, renforcer la sociabilité et prévenir les inégalités avant même qu'elles ne s'installent.

Face à ce constat, le SIVoM Val de Banquière mène une gestion dynamique et équilibrée entre accueil individuel et accueil collectif, permettant ainsi aux parents de choisir la solution de garde la plus adaptée à leur besoin. Mais cette volonté ne peut pas reposer uniquement sur l'intercommunalité. Chacun à son rôle à jouer et les assistants maternels en premier lieu. Travailler dans la petite enfance, c'est permettre à chaque enfant de s'épanouir et à chaque parent de trouver sa place.

Merci pour votre contribution à la préparation d'un avenir meilleur.



« Assistants Maternels,
Je vous remercie pour votre investissement et
la qualité de votre travail. »

Jean-Jacques Carlin
Président du SIVoM Val de Banquière

Le SIVom Val de Banquière associe 14 communes sur son Territoire



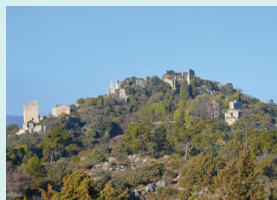
Aspremont



Bonson



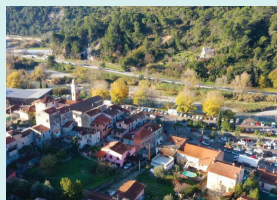
Castagniers



Châteuneuf-Villevieille



Colomars



Drap



Duranus



Falicon



La Roquette-sur-Var



Levens



Saint-André de la Roche



Saint-Blaise



Saint-Martin-du-Var

**Le siège du syndicat se
situe à l'Hôtel
de Ville de
Saint-André de la Roche:**

21 boulevard
du 8 mai 1945
06730

Saint-André de la Roche
Tél : 04 92 00 50 50



Tourrette-Levens

CHAPITRE 1

Présentation du SIVoM Val de Banquière

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ GESTIONNAIRE DU RELAIS PETITE ENFANCE

L'objectif du SIVoM en matière de Petite Enfance est de satisfaire les parents quant à la qualité d'accueil individuel et collectif. Pour ce faire, le syndicat met en place de nombreuses actions pour les familles, les enfants, et pour vous, professionnels de la Petite Enfance.

QU'EST-CE QU'UN SIVoM ?

Le sigle "SIVoM" veut dire "Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple". Cela signifie que le syndicat associe plusieurs communes et qu'il se distingue par la diversité de ses compétences (petite enfance, environnement, travaux ...) En s'associant, les communes peuvent réaliser leurs projets.

LE SIVoM VAL DE BANQUIÈRE

Le SIVoM Val de Banquière a été créé en 1994, regroupant Saint-André de la Roche et Falicon. Aujourd'hui, ce sont quatorze communes situées aux portes de Nice et dans le Moyen-pays qui font partie du SIVoM Val de Banquière : Aspremont, Bonson, Castagniers, Châteauneuf-Villevielle, Colomars, Drap, Duranus, Falicon, La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-André de la Roche, Saint-Martin-du-Var, Saint-Blaise et Tourrette-Levens.

QUELQUES CHIFFRES ...

Le SIVoM Val de Banquière compte 37 500 habitants sur son territoire. Il emploie environ 450 agents.

COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LE SIVoM pour le compte des communes :

- **Petite Enfance** : Relais Petite Enfance, 9 crèches, 2 ludothèques, 5 lieux d'accueil enfants-parents
- **Enfance / Jeunesse** : accueils de loisirs, périscolaires, séjours...
- **Activités sportives** : sports de loisirs, sport santé...
- **Social** : aide à domicile, portage de repas, menus travaux, ateliers et rencontres santé, transport individualisé...
- **Formation** : assistants maternels, aidants familiaux...
- **Environnement** : lutte contre la leishmaniose, lutte contre le moustique tigre, actions pour la sécurité...
- **Marché / Travaux** : réalisation de travaux pour le compte des communes adhérentes, groupement de commandes...
- **Parentalité**
- **Accueils spécifiques**

CHAPITRE 2

Les services du Pôle Petite Enfance SIVoM Val de Banquière

1 LE SERVICE INFO DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE): le Numéro Unique 04.92.00.50.53

Afin de faciliter les démarches des parents, le SIVoM Val de Banquière a mis en place un "Service Info Petite Enfance" : ainsi, les familles qui souhaitent recevoir des renseignements sur les modes et lieux d'accueil existants sur le territoire (crèches, accueil à domicile, LAEP, ludothèques) composent un seul numéro de téléphone.

Les animatrices du Relais renseignent les familles et les orientent dans leurs recherches. Ce numéro unique permet de donner la même information à tous les parents, toujours dans un souci de neutralité et d'équité. De plus, toutes les informations sont regroupées en un seul endroit, c'est plus pratique !

Des réunions collectives d'informations «Devenir parents» sont organisées afin de présenter l'ensemble des offres de modes d'accueil du SIVoM, les prestations de la CAF, le réseau parentalité du SIVoM, et les services de PMI.



2 QU'EST-CE QUE LE RELAIS PETITE ENFANCE ?

Grâce au Relais Petite Enfance vous participez, vous aussi, à la dynamique du Service Petite Enfance ! En effet, le Relais a spécialement été créé pour les familles et tous les assistants maternels agréés du territoire. Il est important de le connaître car il propose de nombreuses prestations.

LE RELAIS : PRESENTATION

Le Relais est sans nul doute le contact à retenir : il répond à toutes vos questions d'ordre professionnel, il organise de nombreux temps d'animation gratuits pour les enfants que vous accueillez. N'hésitez pas à le solliciter !



3 Le personnel du Relais Petite Enfance

Huit agents ayant des parcours et des expériences professionnels différents, travaillent au Relais. Les animatrices s'avèrent être un appui précieux pour les familles du territoire mais également pour vous, qui souhaitez échanger sur votre profession et participer aux matinées proposées.

En effet, en contact permanent avec les associations, la Caisse d'Allocations Familiales, la Protection Maternelle Infantile (PMI), les crèches, les animatrices du Relais savent être à l'écoute et surtout, apporter des réponses à vos questions.

Des entretiens individuels peuvent être réalisés à votre demande sur rendez-vous.

4 Les missions du Relais Petite Enfance

Le Relais est un service public accessible gratuitement.

C'est un lieu d'écoute, d'accompagnement, d'information et de professionnalisation destiné à tous les assistants maternels agréés par le SDPMI du Conseil Départemental ou en cours d'agrément et toutes les familles des communes du territoire du SIVoM Val de Banquière.

Les enjeux sont :

- > L'amélioration de la qualité de l'accueil individuel et des pratiques professionnelles,
- > L'accompagnement facilité des familles dans leur recherche de mode d'accueil via le guichet unique d'informations,
- > La promotion du métier d'assistant maternel.



5 Les missions du RPE auprès des familles et des Assistants Maternels

- L'information et l'accompagnement des familles :

- > **Le guichet unique** : informer les familles sur l'ensemble des services 0-6 ans présents sur le territoire du SIVoM Val de Banquière (assistants maternels, crèches, ludothèques, LAEP) afin de faciliter les démarches des parents.
Actions : Les réunions collectives d'informations « Devenir parent » sont une source d'informations importante pour les familles ; elles ont lieu toutes les semaines.
- > **Faciliter la mise en relation** avec les assistants maternels et accompagner les familles dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur (informations générales en matière de droit du travail, prestations sociales, orientation vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques).
- > Pour cela des rendez-vous individuels leur sont proposés au cours desquels un kit employeur leur est remis, contenant un exemplaire de contrat de travail, des fiches pratiques ...

Les animatrices connaissent les besoins des familles, transmettez-leur régulièrement vos disponibilités.



- L'information et l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel :

- > **Offrir un cadre d'échange** sur les pratiques professionnelles et la mise en œuvre des principes prévus par la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (réunions entre professionnels, temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis).
- > Accompagner la professionnalisation des assistants maternels dans un parcours de **formation professionnelle** en facilitant l'accès à la formation continue
- > Informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel et de garde à domicile (modalités d'exercice, conditions d'accès pour les nouveaux candidats, accompagnement dans les démarches d'inscription sur monenfant.fr)
- > **Promouvoir l'accueil individuel** et le métier d'assistant maternel afin de lutter spécifiquement contre la sous activité subie et le manque d'attractivité du métier.

6 LE RAM (Relais Assistants Maternels)

Le RAM a parmi ses missions d'accompagner les assistantes maternelles du territoire, sur leurs pratiques professionnelles et leur formation continue.

Les animatrices se déplacent dans 6 communes du SIVoM et proposent des temps d'animations collectifs en mettant en place un espace chaleureux, d'échanges et de partage.

Lors de ces matinées sont proposées différentes expériences telles que : transvasement, portage, chanson, baby-gym, ludomobile, système d'emprunt de livres, malettes pédagogiques et kits.

Les professionnelles du RAM travaillent en partenariat avec la PMI et la psychologue petite enfance du SIVoM pour l'accompagnement des pratiques professionnelles des assistantes maternelles.



7 POUR LES PROFESSIONNELS

« Les Matinées du Relais »

Le Relais du SIVOM Val de Banquière est **un relais itinérant**, c'est-à-dire que les animatrices se déplacent dans les communes afin de vous rencontrer et ce, tout au long de la semaine.

Le principe est simple : vous accompagnez les enfants que vous accueillez pour participer à des activités d'éveil avec les autres enfants et assistants maternels du territoire. **Une bonne manière de créer du lien, faire de nouvelles rencontres et préparer les enfants en douceur à la vie en collectivité !**



A SAVOIR

TOUTES LES ANIMATIONS
PROPOSÉES PAR LE RELAIS SONT
GRATUITES.

Tous les assistants maternels, les assistants familiaux et les gardes à domicile agréés du territoire sont les bienvenus !

POURQUOI PARTICIPER AUX MATINEES DU RELAIS ?

Votre participation à ces temps d'animation est basée sur le volontariat et permet :

• Aux enfants :

- de rencontrer et d'échanger avec d'autres enfants
- de privilégier l'activité autonome
- d'enrichir et d'éveiller leur curiosité
- de se préparer en douceur à la collectivité

• Aux parents :

- de rencontrer et d'échanger avec les professionnels de la Petite Enfance, dans un lieu d'écoute et de ressources
- de savoir que leur assistant maternel n'est pas isolé
- de valoriser la professionnalisation de leur assistant maternel

• À vous :

- de vous enrichir des pratiques des autres participants
- d'observer et de prendre conscience des besoins de chaque enfant en fonction de son âge et de son développement
- d'échanger autour des éventuelles difficultés rencontrées au quotidien, prendre ainsi du recul et chercher ensemble des pistes de réflexion
- de trouver un soutien "humain", éducatif et administratif
- d'accompagner l'enfant
- d'emprunter de la documentation pour s'informer
- de valoriser votre profession et vos compétences
- de rencontrer la psychologue petite enfance

LES MODALITÉS D'ORGANISATION

Afin de réguler la pratique et le bon déroulement des temps d'animation, un règlement de fonctionnement est mis en place. Lors de votre première participation, il vous sera demandé d'en prendre connaissance et de le signer.

La participation aux Matinées du Relais est soumise à l'autorisation écrite et signée des parents employeurs.

Des animations et actions particulières



Spécialement mises en place pour vous, ces animations ont lieu dans les locaux municipaux, les crèches, les ludothèques et les médiathèques :

- **Les pôles d'exploration :**

Laisser l'enfant libre de ces choix de jeux.

- **Le temps des chansonnettes :**

Un rituel pour clôturer les animations en douceur.

- **La baby gym:**

En partenariat avec le service des sports du SIVoM pour permettre aux enfants de bouger en toute sécurité.

- **Les livrets passerelles «relais-école» :**

Découvrir sa future école à travers des photos et travailler le langage autour de cette thématique.

- **La Gazette des RAMettes :**

Le magazine bimensuel des animatrices.

- **La ludomobile :**

Découvrir des livres et des malettes de jeux sous forme de prêt.

- **1, 2, 3 Musée !**

Découvrir l'art à travers plusieurs ateliers et aménagements de l'espace.





Découvrir l'art avec 1, 2, 3 Musée !



Activité manuelle



Cette Gazette est concoctée par le Relais Petite Enfance afin de faire lien entre les assistantes maternelles, les parents, les enfants et les animatrices !

La Gazette des RAMettes

Septembre - Octobre 2024

N°19

L'Histoire

Vous l'avez vu Rabourin, une sorcière qui vit dans le "Cimetière des histoires pour le soir" entre les pages 56 et 63.

Un jour, elle est réveillée par les pleurs d'un bébé lapin qui a perdu son cloque. Elle a beau savoir qu'il est formellement interdit de sortir de son histoire, trop c'est trop ! Malgré son caractère grinçonne, Rabourin décide de l'aider à retrouver son précieux cloque.

Au fil de l'histoire, elle découvre la tendresse et l'importance des câlins et des bisous pour réconforter le petit lapin.



COORDONNÉES
VOUS POUVEZ
CONTACTER
LE RELAIS
PETITE ENFANCE

04 92 00 50 53
rpe@svvdb.fr

L'ACTION
INTERGÉNÉRATIONNELLE
RENCONTRE AVEC
LE SPAD LEAN VIVE
À DRAP

P.3

**QU'EST-CE
QU'UNE
RAMETTE ?**
Une RAMETTE est
une animatrice
du Relais
Assistante
Maternelle du
Relais Petite
Enfance!

Chanson

Le marronnier



L'autre jour, sous un marronnier,
J'étais allé me reposer,
Les moustiques m'ont piqué,
J'ai dû quitter mon marronnier !



L'autre jour sous un "cloc, cloc, cloc",
J'étais allé me "ron piff, ron piff",
Les "bezz, bezz" m'ont "pio, pio",
J'ai dû quitter mon "cloc, cloc, cloc"

Direction de publication: Jean-Jacques Collin, Président de SVVVD Val de la Seine
Niveau / Photos: Illustration: Imagerie par le SVVVD Val de la Seine - Trapp / 17 exemplaires

Magazine bimensuel conçu par les animatrices



Activité découverte sur le thème de la nature



ÉGALEMENT :

Des matinées ou des soirées professionnalisantes et d'échanges

Échanger autour de vos pratiques permet de rencontrer d'autres professionnels de la Petite Enfance, de trouver des solutions à vos éventuelles difficultés ou encore d'acquérir de nouvelles connaissances. Les animatrices du Relais tiennent à votre disposition de la documentation et sont à votre écoute. Ces temps de professionnalisation peuvent se faire en partenariat avec les centres PMI, en fonction des thématiques abordées.

Pour votre formation continue tout au long de votre carrière

Les assistants maternels du territoire ont la possibilité de se former auprès du centre de formation Inter'Val du SIVoM Val de Banquière :




Inter'Val formation :

Le samedi, le centre de formation vous accueille à La Trinité ou à St-Martin-du-Var. Cette formule vous permet de vous former sans effet sur l'accueil des enfants dont vous avez habituellement la charge.

- Exemples :**
- **Secourisme**
 - **VAE / CAP / AEPE ou auxiliaire de puériculture**
 - **Droits et devoirs**
 - **Développement de l'enfant**

OÙ SOMMES NOUS ET COMMENT VENIR ?

 **Siège Inter'Val Formation** Résidence «Le Vert Passage»
9 Place Pasteur 06340 LA TRINITÉ



EN BUS :
Ligne 14
Arrêt "L'église"



EN TRAIN :
Ligne "Nice-Breil-Tende"
Gare SNCF La Trinité-Victor



EN VOITURE :
A8 - Sortie 55 Nice Est -
Direction Auchan, la Trinité
Parking en zone bleue

Pensez à covoiturer



04 92 00 10 57

interval.formation@svdb.fr



Les services de notre psychologue Petite Enfance

Aurièle Madonna, psychologue Petite Enfance, est là pour vous soutenir et vous accompagner dans votre travail auprès des enfants. Aurièle est présente lors des temps d'animation 1 fois par trimestre. **N'hésitez pas à la contacter en cas de besoin au : 06 08 74 04 97**

Des outils à l'exercice de votre métier :

- Guide pour un engagement de confiance
- Livret d'accueil du Jeune Enfant
- Cahier de santé
- Documents relatifs à la contractualisation
- Livret de formations
- Le site Internet www.interval-formation.fr

L'insertion professionnelle

Pour soutenir les familles les plus précaires et offrir à leurs enfants un cadre éducatif favorable, le Relais Petite Enfance du SIVoM Val de Banquière met en place des dispositifs novateurs pour l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi. Ces initiatives qui s'adressent aux familles ayant des enfants de moins de trois ans et visent à garantir une égalité des chances dès le plus jeune âge.

- > **Action famille** : Un soutien éducatif et familial renforcé
- > **Crèche AVIP (Vocation Insertion Professionnelle)** : un accueil pensé pour l'insertion sociale et professionnelle
- > En complément des places en crèche, le SIVoM inclut **les assistants maternels** dans cette démarche. Vous accueillez 2 à 4 enfants à votre domicile, à ce titre, nous pouvons vous solliciter afin d'accueillir ces enfants dans le respect de votre agrément. Ainsi, tout comme l'accueil collectif vous participez à l'accompagnement social de ce public fragilisé.

Le conseil départemental des Alpes-Maritimes :

Le Relais du SIVOM Val de Banquière travaille en étroite collaboration avec les services de la PMI : PMI de Saint-André de la Roche et PMI des Vallées.

En effet, notre objectif commun est la qualité de l'accueil du jeune enfant. Ce partenariat est un atout pour les assistants maternels, qui bénéficient d'un accompagnement professionnel complet et en toute transparence. Les compétences de chacun permettent de rassurer les parents quant au mode d'accueil à domicile.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

C'est le partenaire privilégié du SIVOM Val de Banquière.

La CAF accompagne le SIVOM dans le développement de projets, d'analyses de données et contribue au soutien financier.

France Travail (ex : Pôle Emploi) :

La profession d'assistant maternel est un « état » d'emploi précaire. C'est pour cette raison que le Relais et France Travail travaillent ensemble afin d'améliorer et d'accompagner les situations fragiles.

Les associations : UFNAFAAM, ANAMAAF, RIAMNP 06 et France Emploi à domicile

Ces associations viennent en aide aux assistants maternels et aux parents dans la relation employé-employeur.

Le Relais peut orienter ces publics vers l'une d'entre elles ou faire appel à leurs connaissances dans des situations particulières.



CHAPITRE 3

LES AUTRES SERVICES DU PÔLE PETITE ENFANCE

1 LES CRÈCHES

Le Pôle Petite Enfance du SIVoM gère le réseau des crèches. Les crèches et le Relais travaillent conjointement ; il est important de les connaître.

Poussins Câlins

Aspremont 21 places

Tél: 04.93.54.12.53

La Barboteuse

Castagniers 23 places

Tél: 04.93.08.35.09

Les Pt'its Bouts

Colomars 25 places

Tél: 04.92.15.11.21

La Formigua

Drap 52 places

Tél: 04.92 00 71 10

La Ritournelle

Levens 30 places

Tél: 04.93.85.11.34

La Grenouillère

Saint-André de la Roche 45 places

Tél: 04.97.00.07.40

L'Oustalet

Saint-Martin-du-Var 42 places

Tél: 04.92.08.08.60

Le Jardin de l'Oustalet

Saint-Martin-du-Var 15 places

Tél: 06.08.25.24.53

La Crèche de Tourrette-Levens

32 places

Tél: 04.92.14.84.10

Les huit crèches collectives et le Jardin d'Enfants proposent 270 places d'accueil. Parallèlement, vous êtes 120 assistants maternels agréés à résider sur le territoire, représentant plus de 350 places d'accueil.



2

LES LUDOTHÈQUES

Les ludothèques sont des espaces conviviaux dédiés au jeu sous toutes ses formes. Adaptés aux enfants jusqu'à 6 ans, ces espaces vous sont accessibles avec les enfants dont vous avez la responsabilité.

L'accès est libre et gratuit.



En gestion intercommunale par le Sivom Val de Banquière

Accès libre, adhésion gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

♥ **SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE**

LES MERCREDIS DE 9H À 12H

Tél : 04 97 00 07 42

33 Boulevard du 8 mai 1945

♥ **TOURRETTE-LEVENS**

LES MERCREDIS DE 14H30 À 17H30

Tél : 04 92 14 84 15

71 chemin Saint-Sébastien

En gestion communale

♥ **DRAP**

LES MARDIS 9H À 12H

Tél : 04 93 54 46 38

Centre culturel

1 Chemin des Gras

♥ **LEVENS**

**LES LUNDIS
ET LES JEUDIS
DE 9H À 11H30**

Tél : 04 93 79 83 09

Avenue Robert Préaud

♥ **SAINT-BLAISE**

**LES LUNDIS, MERCREDIS
ET VENDREDIS
DE 15H À 18H**

Tél : 04 93 91 69 24

Médiathèque
Place de l'église

3

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Qu'est-ce qu'un LAEP ?

Il s'agit d'un espace de rencontre où les enfants accompagnés de leur(s) parent(s) partagent un moment d'échanges et de jeu. Cet espace est un lieu de parole gratuit, anonyme et confidentiel.

Pourquoi inciter les parents à fréquenter un LAEP :

- Pour discuter avec les autres adultes concernant des questions liées à l'enfant
- Pour jouer, partager un moment avec leur enfant, d'autres parents, d'autres enfants et les accueillants --> Créer du lien
- Pour s'éveiller, expérimenter et découvrir ensemble
- Pour laisser le plaisir d'observer leur enfant évoluer au sein du groupe

Le SIVoM Val de Banquière a mis en place cinq lieux d'accueil enfants-parents :

- **Les Petits Gressins à Castagniers**
Tél : 04.93.08.35.09
- **À l'Unisson à Tourrette-Levens**
Tél : 04.92.14.84.10
- **Bulle Paren'thé à Saint-André de la Roche**
Tél : 04.97.00.07.40
- **LAEP à Saint-Martin**
Tél : 04.92.08.08.60
- **LAEP de Drap (ouverture en septembre 2025)**
Tél : 04.92.00.71.10



Relais Petite Enfance

2 rue du Ghet
Saint-André de la Roche

Horaires du RPE :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h

Tél. 04.92.00.50.53
06 75 64 45 55
Mail : rpe@svdub.fr

<http://www.sivomvaldebanquiere.fr>
Rubrique : competences/petite-enfance/

